



## Politique de santé et sécurité de Bell

Chez Bell, la santé et la sécurité des membres de notre équipe ainsi que celles des intervenants externes, y compris les contractuels, les clients et le public en général, sont une priorité absolue. Nous croyons aussi qu'un milieu de travail sain et sécuritaire est essentiel au succès de l'entreprise dans tous nos secteurs d'activité.

Pour soutenir son engagement envers les membres de l'équipe, Bell :

- Fait preuve de diligence dans ses efforts pour respecter ou dépasser toutes les lois et tous les règlements touchant la santé et la sécurité en milieu de travail;
- Identifie, analyse et gère les risques en matière de santé et de sécurité;
- Instaure des processus et des pratiques visant à promouvoir un milieu de travail sécuritaire et à prévenir les blessures;
- Enquête sur les incidents de santé et de sécurité;
- Assure une formation aux employés afin qu'ils aient des connaissances et des compétences adéquates en matière de santé et de sécurité;
- Travaille en consultation avec les comités mixtes de santé et de sécurité afin de promouvoir des pratiques de travail sécuritaires, de les faire évoluer et de résoudre les éventuels problèmes;
- Fixe des objectifs afin d'améliorer constamment sa performance en matière de sécurité;
- Surveille et évalue régulièrement sa performance en matière de santé et de sécurité et produit des rapports connexes.

Pour soutenir son engagement envers ses partenaires et ses intervenants externes, Bell :

- Exige que tous les contractuels, sous-traitants et tiers fournisseurs qui accèdent à ses installations aient reçu une formation en santé et sécurité adaptée à leurs tâches, utilisent de l'équipement approprié et respectent ses procédures;
- Exige que tous les tiers fournisseurs respectent les consignes juridiques et contractuelles stipulées dans leurs contrats, et exerce une surveillance à cet égard;
- Collabore avec le gouvernement et d'autres intervenants sur des questions de santé et de sécurité.